

Sommaire

OPTIONS ET MOYENS POUR UN SOCIALISME DEMOCRATIQUE

Stratégie C.F.D.T.

- ① — EXIGENCES QUI DECOULENT DES DROITS FONDAMENTAUX DES TRAVAILLEURS.
- ② — OPTION POUR UN SOCIALISME DEMOCRATIQUE.
 - I. Quant aux libertés individuelles et collectives.
 - II. Quant à la condamnation du capitalisme.
 - III. Quant aux perspectives de transformation sociale et d'autogestion.
 - IV. Quant au rôle et aux rapports du syndicalisme et des partis politiques.
 - V. Quant aux perspectives internationales.
- ③ — MOYENS POUR ARRIVER AU SOCIALISME DEMOCRATIQUE.
 - I. Les alliances.
 - II. La cohérence de nos orientations par rapport aux sollicitations du système capitaliste.
 - III. Les étapes de l'action.
 - IV. Un syndicalisme de masse.

« Il apparaît clairement, aujourd'hui, qu'un des buts essentiels de notre politique doit être d'améliorer le rapport de forces en faveur du syndicalisme, donc de renforcer la confiance des travailleurs par l'adhésion, l'information et l'action offensive sur nos objectifs prioritaires qui doivent être traduits en termes mobilisateurs et revendiqués d'abord sur les lieux mêmes où s'exerce l'activité essentielle des salariés et où prend source le pouvoir capitaliste : l'ENTREPRISE. »

(Extrait du rapport « Objectifs et Moyens d'une politique fédérale en matière d'action revendicative ».
Congrès F.G.M. de Rouen, 25-28 avril 1968.)

« Le Congrès affirme sa volonté de porter ses efforts à la réalisation d'une alternative politique de gauche visant à la mise en place et au maintien d'un régime socialiste et démocratique. Cette alternative, pour être valable, durable, doit être recherchée sans démagogie ni surenchère, mais avec réalisme et sérénité par toutes les forces de gauche politiques et syndicales, sans monopole de l'une quelconque de ces forces, mais dans le respect de chacune d'elles. »

(Extrait de la résolution sur les problèmes politiques adoptée par le Congrès F.G.M. de Rouen, 25-28 avril 1968.)

Bi-mensuel N° 309

Janvier 1970

5, RUE MAYRAN — 75 - PARIS (9^e)
Tél. : 878-14-50 - 878-91-03 - 526-52-13
C.C.P. PARIS 537-50

Imprimerie R. Cavillon - Clichy-sous-Bois

Le Directeur-Gérant : J. LANNES

Abonnement : 7 F

FEDERATION GENERALE DE LA METALLURGIE

stratégie c. f. d. t.

options et moyens pour un SOCIALISME DÉMOCRATIQUE

BULLETIN DU MILITANT 1-70

LA F.G.M., pour sa part, entend participer à l'effort de réflexion engagé par la Confédération, afin de définir la stratégie syndicale de la C.F.D.T.

La conclusion de cette réflexion doit être concrétisée par une résolution d'orientation au cours du Congrès confédéral du 6 au 10 mai 1970.

Le document que nous publions n'a pas l'ambition de tracer l'ORIENTATION de l'Organisation, il est une contribution à la recherche engagée.

Il est aussi et surtout le reflet d'un travail mené depuis plusieurs mois dans la Fédération, voulu lors du Congrès de Rouen, poursuivi par une réflexion :

- En Conseil fédéral, octobre 1968 - octobre 1969 et décembre 1969 ;
- En Commission exécutive, novembre 1968 - février 1969 ;
- Enfin, par une consultation des sections syndicales et syndicats, questionnaire B.R.S. de mai 1969.

Cette consultation portait sur trois aspects :

- 1) Droits fondamentaux des travailleurs et exigences qui en découlent, s'appuyant sur le préambule et l'article premier des statuts confédéraux ;



- 2) Un objectif : Le socialisme démocratique, s'appuyant sur la résolution politique du dernier Congrès fédéral ;

- 3) Démocratisation de l'entreprise, s'appuyant sur la résolution Action revendicative du dernier Congrès fédéral.

Cette consultation, si elle n'a pas entièrement répondu à notre attente en ce qui concerne le nombre de documents retournés à la Fédération, a largement alimenté, de nombreux témoignages le prouvent, la recherche dans les sections syndicales. Ainsi donc elle a contribué à une décentralisation importante et nécessaire de la réflexion et, dans ce sens, elle a rempli sa mission.

C'est à partir de ce travail collectif des Organisations fédérées que nous aborderons quelques points qui nous paraissent caractériser une position partagée dans la Fédération. Si nous n'avons pas la prétention dans ce document de tracer l'ORIENTATION, nous n'avons pas non plus celle de présenter un rapport. Notre contribution sur certains points retenus vise surtout, pour l'instant, à alimenter la réflexion à la base, afin de permettre aux syndicats de la Métallurgie d'aborder, au cours du Congrès confédéral de 1970, le débat avec le maximum de précision possible.

Le Secrétariat National.

SECTIONS SYNDICALES AYANT RÉPONDU A L'ENQUÊTE FÉDÉRALE !

- C.E.M., Le Bourget
- ALCATEL, Annecy
- R.T. et R.T.C., Suresnes
- VALLOUREC, Noisy-le-Sec
- SEREB
- SUD-AVIATION, Suresnes
- S.A. ENGIN MATRA
- HAVARD, Villedieu-les-Poëles
- BADIN, Paris
- DASSAULT, Mérignac
- VIGNON ALEXANDRE et ANTOINE
- MANUVIRE
- C.S.F., Malakoff
- C.A.F.L., Saint-Chamond
- RIVIÈRE-CASALIS, Orléans
- SAVIEM, Annonay
- Syndicat de DIVES-SUR-MER
- CÉGÉDUR G.P., Issoire
- FULMEN, Clichy
- ARBEL, Douai
- A.C.D.B., Dunkerque
- E.C.I.
- SNECMA, Villaroche
- MOTEURS BERTRAND
- Syndicat du HAUT-RHIN
- PEUGEOT - MECA BART

OPTIONS ET MOYENS POUR UN SOCIALISME DEMOCRATIQUE

Ce document comprendra trois parties :

- 1° Exigences qui découlent des droits fondamentaux des travailleurs.
- 2° Option pour un socialisme démocratique.
- 3° Moyens pour arriver au socialisme démocratique.

EXIGENCES QUI DÉCOULENT DES DROITS FONDAMENTAUX DES TRAVAILLEURS

La totalité des réponses au questionnaire confirment leur accord avec le préambule et particulièrement avec l'article premier des statuts.

L'accent est plus particulièrement mis sur les aspects suivants qui pourraient être les objectifs prioritaires de notre action à moyen terme :

- **Droit au travail** concrétisé par « politique de plein emploi » incluant :
 - La formation permanente, afin que les travailleurs aient en permanence la capacité de se reconvertir dans les circuits de production en constante évolution technologique.
- **Libre information, organisation dans l'entreprise :**
 - Nouvelle conception de la hiérarchie et nouveaux modes de désignation ou d'élection, par exemple : « la double confiance » ;
 - Suppression des abus d'autorité et valorisation des facteurs de compétence.
- **Droit au salaire :**
 - Conception nature et structure du salaire :
 - Un salaire de progrès faisant leur part aux besoins (salaire garanti pour tous) et aux fonctions (part hiérarchisée) ;
 - Une hiérarchie des salaires à réduire ;
 - Suppression du salaire au rendement.
- **Droit à l'information et aux responsabilités :**
 - Plein exercice du droit syndical ;
 - Comités d'entreprises pouvant effectivement remplir toutes leurs tâches ;
 - Gestion ouvrière de l'hygiène et de la sécurité au travail.

- **Droit à la santé.**
- **Justice fiscale** mais aussi « JUSTICE » tout court !
- **Unité d'action** avec organisations syndicales ouvrières mais aussi paysannes et d'étudiants.
- **Création d'une force politique de gauche.**
- **Action contre les disparités.**
Plusieurs types de disparités peuvent être dégagés :
 - Selon les personnes : femmes, vieux, jeunes, immigrés ;
 - Selon les problèmes : logement, santé, enseignement ;
 - Egalement, dès le point de départ de l'homme au travail : malgré l'égalité apparente quand se discute et se signe un contrat de travail, dès la signature l'un devient subordonné à l'autre.
- **Accroître la formation idéologique** à partir des options qui seront définies au Congrès.

OPTION POUR UN SOCIALISME DÉMOCRATIQUE

Il importe maintenant d'aborder le prolongement normal du Congrès d'évolution en voyant quelles sont nos options par rapport à une société socialiste et les moyens que nous dégageons pour y arriver.

€ Pour la société de demain, nous dégageons les options fondamentales suivantes :

- I. Quant aux libertés individuelles et collectives ;
- II. Quant à la condamnation du capitalisme ;
- III. Quant aux perspectives de transformation sociale et d'autogestion ;
- IV. Quant au rôle et aux rapports des syndicats et des partis politiques ;
- V. Quant aux perspectives internationales.

I. — QUANT AUX LIBERTES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Notre conception d'un socialisme démocratique s'oppose à toute forme de socialisme totalitaire. Ceci signifie que toutes les libertés individuelles et collectives seront respectées. Sinon, cela équivaldrait à substituer une forme d'oppression à une autre.

Concrètement, cela veut dire que seront assurés :

- Le respect de tous les droits de l'homme ;
- Le respect de l'information et l'interdiction de la censure ;
- La protection des individus et l'interdiction de la détention préventive ;

- Une véritable justice ;
- La liberté syndicale ;
- La liberté de pensée, de réunion, d'association ;
- Le droit des minorités ; etc.

II. — QUANT A LA CONDAMNATION DU CAPITALISME

S'organiser en syndicat ne relève pas forcément d'une option anticapitaliste, deux situations peuvent être observées (1).

Quelles que soient les nuances à apporter — et elles peuvent apparaître nombreuses étant donné le morcellement du mouvement syndical — toutes les tendances du syndicalisme se rapportent, en dernière analyse, à l'une de ces situations.

a) Acceptation du capitalisme

Ce type de syndicalisme se définit comme représentant des intérêts des travailleurs, cherchant à corriger les erreurs ou excès du système capitaliste, ajustant au mieux, pense-t-il, les intérêts des travailleurs à son évolution. Dans ses objectifs, il vise uniquement **les profits** du capitalisme à partir de revendications centrées sur le seul niveau de vie, mais ne met absolument pas en cause **les pouvoirs**.

Il joue alors un rôle pondérateur qui limite les excès, mais s'accommode du système, il estime qu'il permet un accroissement du **bien-être**, que petit à petit le capitalisme se modifie, s'« humanise », se « socialise », se caractérise de moins en moins par la recherche d'un profit asservissant les travailleurs et affamant les populations.

b) Suppression du capitalisme

Ce type de syndicalisme se définit comme anticapitaliste car il ne confond pas les adaptations possibles avec la finalité du système qui est toujours la concentration des pouvoirs économiques, afin de contrôler le pouvoir politique et d'assurer le profit pour la classe dominante.

(1) Dans certains régimes de type totalitaire se trouve un autre type de syndicalisme, dont il est important de savoir s'il agit, ou s'il intervient FACE ou DANS l'Etat, FACE ou DANS le nouveau système qui ne peut qu'être appelé capitalisme d'Etat.

Cette forme de syndicalisme met non seulement en cause les profits, mais aussi les pouvoirs. Et, aux revendications de bien-être, il ajoute dans ses objectifs toutes les revendications de plus-être.

Certes, les conditions de vie des travailleurs évoluent : on ne vit plus aujourd'hui comme vivaient nos pères et nos anciens, mais... fondamentalement qu'y a-t-il de changé ?

Le développement industriel technologique est considérable. Pour se parer de qualités « humanisantes » et « civilisatrices », il se caractérise par un accroissement extraordinaire de la consommation, mais ceci cache un conditionnement plus grand des consommateurs et un renforcement sans précédent du pouvoir des tenants du système.

- Les deux tiers de la population du monde sont asservis à leur politique par le refus de développer chez eux l'équipement industriel nécessaire à leur autonomie économique, afin de les assujettir à leur marché.

- En engendrant et soutenant des conflits de types coloniaux : Vietnam - Moyen-Orient - Biafra, ou des régimes totalitaires : Espagne - Portugal - Grèce.

- En se réservant tout pouvoir de décision dans l'investissement, définissant ainsi la consommation qu'il entend développer au détriment des investissements collectifs - culturels - éducatifs, faisant désirer aux consommateurs ce qu'il veut leur vendre.

- En créant des réseaux de distribution qui rapportent encore aux mêmes, conditionnant ainsi un peu plus les consommateurs (discothèques - réseaux de vacances et de plein air, etc.).

- En contrôlant l'information, en modelant la presse, en multipliant les procédés de publicité, y compris les plus détestables.

- En se parant de qualités démocratiques, défenseurs de l'ordre en dehors duquel les libertés ne sont plus garanties et utilisant les forces de persuasion psychologiques, informatives, physiques (la police) pour se maintenir.

- En supprimant les libertés dans l'entreprise :

- En maintenant une durée abusive du temps de travail ;

- En assujettissant les travailleurs à la machine par l'évaluation des postes de travail ;

- En développant la productivité qui devient le plus souvent synonyme de pénibilité, de rendement ;

- En répartissant parcimonieusement et tendancieusement les salaires.

• En accroissant les disparités assurant leur réussite, en rejetant hors du circuit les inutiles, créant — quand cela est nécessaire pour maintenir l'équilibre du système — des formes de régulation économiques, acceptant par exemple une marge importante d'improductifs et de chômeurs.

(On pourrait allonger la liste.)

CETTE FORME DE SOCIÉTÉ, QUI SE VEUT CIVILISATRICE ALORS QU'ELLE EST AVANT TOUT UN SYSTÈME ANNEXANT LES VALEURS D'UNE CIVILISATION QU'ELLE N'A PAS ENGENDRÉE, EST CONDAMNÉE PAR NOUS.

C'EST DONC EN ORGANISATION ANTICAPITALISTE QUE NOUS AVONS À AJUSTER NOS COMPORTEMENTS, À DÉFINIR DES OBJECTIFS ET DES MOYENS D'ACTION, AFIN DE PERMETTRE L'AVÈNEMENT D'UN TYPE DE SOCIÉTÉ SOCIALISTE.

III. — QUANT AUX PERSPECTIVES DE TRANSFORMATION SOCIALE ET D'AUTOGESTION

Le but de ce chapitre n'est pas de fournir la définition complète ni d'indiquer le fonctionnement définitif des institutions ou moyens que nous proposons mais seulement d'en indiquer l'orientation et la cohésion.

Cette perspective pourrait s'inscrire autour des axes suivants :

- Appropriation des biens de production et nationalisation ;
- Participation active et contrôle par l'autogestion ;
- Définition d'objectifs prioritaires et nationaux par la planification démocratique.

Il importe de souligner ici qu'aucun des points cités comme axe n'est réalisable au sens socialiste du terme, dans une société autre qu'une société socialiste.

Il s'agit donc bien d'une projection qui n'aura son véritable sens que lorsque les conditions politiques, économiques et sociales seront réalisées.

Il n'en demeure pas moins qu'ils doivent s'inscrire dans nos objectifs comme une perspective réalisable.

— Appropriation des biens de production et nationalisation

Les tenants et défenseurs du capitalisme cherchent à démontrer que le capitalisme correspond à un type de civilisation. Or, le capitalisme n'est pas la démocratie. Le capitalisme n'est pas un régime de liberté. Le capitalisme est un impérialisme, facteur d'écrasement et d'aliénation. C'est pourquoi, aussi, le syndicalisme doit être anticapitaliste.

Il importe donc de modifier le régime et le droit de propriété des moyens de production. Ces derniers, pour l'instant, sont l'outil productif de l'investissement décidé par les capitalistes, qu'il s'agisse des « propriétaires » ou des « gestionnaires ».

Mais quelle que soit la nuance que l'on peut éventuellement établir entre le droit de propriété et le droit de gestion, nous pensons que le contrôle, l'utilisation, le développement des moyens de production doivent relever des travailleurs eux-mêmes et devenir les instruments permettant d'atteindre les objectifs définis par le Plan.

En ce sens, les « nationalisations » n'ont plus grande importance puisque aura été effectué le transfert du droit de propriété qui est à la base de tout régime socialiste. Toutefois, des nationalisations peuvent se concevoir dans certaines activités qui appellent une intervention d'investissements importants de la part de la nation, exemples de la recherche fondamentale, de l'enseignement, de la santé, des équipements collectifs. Mais il s'agira beaucoup plus de la gestion de grands objectifs nationaux, plutôt que de « nationalisation » entendue comme mode nouveau de propriété de tels instruments de production.

— Participation active et contrôle économique par l'autogestion

Les notions actuelles de pseudo-planification ou de programmation en régime capitaliste n'ont aucun rapport avec la planification que nous voulons, en régime de démocratie socialiste. Le Plan est une exigence socialiste et une nécessité pour répondre aux besoins collectifs.

L'élaboration démocratique du Plan, le contrôle des objectifs, son application exigent, à tous les niveaux, le concours des travailleurs, des citoyens et de leurs Organisations. Pour favoriser ce fonctionnement démocratique, le Plan sera fondé sur l'autogestion.

Il ne s'agit pas de concevoir l'autogestion comme s'appliquant exclusivement aux entreprises, mais de la définir comme une exigence ayant pour but d'être le moyen de gestion de la société (entreprises, communes, universités, centres éducatifs, socio-culturels...). Il s'agit, en fait, de créer une situation directe de gestion et de contrôle par les personnes qui sont concernées directement par le fonctionnement de ces institutions.

On aboutit ainsi à une démocratisation, une décentralisation et une autonomie des centres de décision qui nous apparaissent fondamentales. On mesure ainsi, par ailleurs, que tout ceci n'a rien de commun avec la co-gestion et les ambiguïtés qui découlent de cette formule. La co-gestion laisse intacts le droit de propriété et le pouvoir de décision des capitalistes, offrant seulement l'illusion d'un pouvoir partagé.

— Planification démocratique

Des unités autogérées, indépendantes les unes des autres, sur le plan économique en particulier, pourraient conduire à un accroissement des disparités, à des dangers d'investissements inutiles et rendre ainsi difficile l'écoulement des produits fabriqués. Elles risqueraient d'exclure de leurs préoccupations le développement harmonieux des régions et la prise en considération des besoins collectifs.

Il importe donc d'harmoniser le développement économique et de fixer des impératifs reconnus comme nécessaires pour le plus grand nombre. Le Plan doit répondre à cette harmonisation.

La rentabilité des entreprises autogérées est une nécessité. Encore que, en certains cas particuliers, une entreprise déficitaire doit être maintenue, par exemple pour l'équilibre de l'emploi dans une région, jusqu'à ce qu'une unité de production puisse absorber le personnel de cette entreprise. Mais il faut affirmer très nettement que le caractère socialiste de la rentabilité n'a rien de commun avec la conception capitaliste du profit.

Un des aspects importants pour réaliser les objectifs du Plan ne dépend pas seulement du contrôle des moyens de production mais aussi de leur financement.

Si les unités autogérées doivent arriver à créer par elles-mêmes les moyens de se moderniser, de proposer de nouveaux produits, de répondre aux directives de production définies dans le Plan, il importe aussi de dégager les moyens de financement permettant de réaliser les objectifs qui ne sont pas directement des objectifs de production : équipements collectifs, recherche, santé, éducation, par exemple. Il y aura donc lieu, pour ces financements, de recourir à une fiscalité de type nouveau, dont l'un des buts sera d'alimenter des caisses régionales et nationale d'investissements publics, gérées et contrôlées démocratiquement.

Il faut alors reconnaître qu'une autorité nationale devra intervenir pour l'application de ces objectifs, ce sera le rôle de l'Etat et de ses relais territoriaux (régions - communes).

— Rôle de l'Etat

La définition exacte de son rôle repose en fait sur la conception et le rôle qu'auront à exercer les travailleurs, paysans, étudiants, universitaires dans les unités autogérées mais aussi de la concep-

tion et du rôle imparté aux partis politiques et aux organisations syndicales, de même que le rôle nouveau qui devrait être celui des représentants élus par les citoyens.

Le débat reste ouvert et nous ne saurions prétendre le résoudre seuls.

IV. — QUANT AUX ROLES ET AUX RAPPORTS DU SYNDICALISME DES PARTIS POLITIQUES

1. SYNDICATS

D'après les réponses au questionnaire, deux orientations se dégagent.

L'une tend à dire que le syndicalisme ne se justifie plus ou qu'il aura à se redéfinir dans une société socialiste. En tout état de cause, **il ne pourra conserver son caractère antagoniste**. Cela dans la mesure où les conditions d'appropriation des biens de production, d'auto-gestion et de planification seront réalisées.

L'autre indique qu'il devra participer avec voie délibérative aux décisions de caractère économique et social, c'est sa vocation, et de contrôle sur les décisions de caractère politique. En tout état de cause, **il doit conserver son caractère contestataire**.

Dans les deux cas, il est indiqué que le syndicalisme doit trouver un ajustement en regard de deux situations, d'une part, vis-à-vis du « pouvoir ouvrier » et du rôle des travailleurs dans les unités « autogérées », d'autre part, vis-à-vis des partis politiques.

La quasi-totalité se prononce sur le **caractère non gestionnaire du syndicat**.

Quelle peut être l'orientation syndicale ?

Le syndicalisme, non seulement en raison de son idéologie et de sa conception de l'homme et de la société (préambule et statuts) mais aussi, en raison de sa fonction propre, ne peut se subordonner à un système quel qu'il soit.

Son caractère antagoniste en régime capitaliste peut prendre un caractère contestataire en régime socialiste. Ses revendications peuvent prendre un caractère moins absolu ou moins « globaliste », puisque débarrassé de sa responsabilité de « lutte de classe », mais son existence ne peut être, ne doit jamais être contestée.

Dans ce sens, un des éléments importants et qui ne semble pas poser question est le refus de voir le syndicalisme devenir

gestionnaire. Un autre point, aussi important, est le refus de voir le syndicalisme devenir un instrument du pouvoir ou un organisme d'Etat.

D'autre part, le syndicalisme n'ayant pas de vocation à la gestion est, par contre, seul maître des décisions en matière d'action dans l'entreprise. Les partis ou formations politiques n'ont pas, évidemment, à se substituer aux organisations syndicales.

La vocation du syndicalisme ne doit donc pas relever d'impératifs gestionnaires (unités autogérées, risque de technocratie), ou du souci des « intérêts supérieurs de l'Etat » (risque de totalitarisme, ou de déviation quant à sa mission essentielle de défense et de représentation des travailleurs.

Le syndicalisme doit conserver son rôle de représentation des intérêts particuliers et généraux des travailleurs, même dans une société socialiste. C'est un facteur important de démocratie.

Il doit en toute indépendance d'analyse :

- **Juger** de l'action et de la responsabilité des travailleurs dans les unités autogérées ;
- **Conserver** son indépendance de jugement et de contrôle sur les conséquences des décisions prises par le pouvoir économique et politique ;
- **Contribuer**, à partir de ses conclusions propres, à l'élaboration des grands choix collectifs.

Si son rôle n'est pas celui d'un parti politique, car il n'a pas à proposer des solutions en termes de gouvernement, il ne doit pas non plus rester en marge de l'action et des objectifs des partis politiques. Il doit intégrer, dans son analyse, ses propositions, son contrôle, le rôle des partis politiques et reconnaître la limite de son intervention. Sans cela, en voulant assimiler toutes les aspirations des travailleurs, il en arriverait à jouer le rôle d'un parti en se refusant le moyen essentiel qui est la prise du pouvoir, avec tout ce que cela comporte de stratégie différente. Les dangers de confusion d'une telle attitude sont éclatants et aboutiraient à l'intégration du syndicalisme par un ou des partis politiques.

Le syndicalisme doit donc dépasser l'action purement professionnelle, intégrer ses revendications dans une analyse plus générale, **rechercher la convergence et non la finalité** relevant de prérogatives différentes avec les partis politiques. Une telle démarche est nécessaire surtout lorsque l'action et la responsabilité du syndicalisme ne se posent plus en termes antagonistes. Ceci est également vrai dans la phase actuelle, nous aurons l'occasion d'y revenir dans la troisième partie.

2. PARTIS POLITIQUES

Les partis politiques visent la prise du pouvoir. C'est pourquoi on peut dire que la prise du pouvoir central est l'affaire des partis politiques de gauche.

Tout comme en régime capitaliste, la conception d'un parti « avant-garde du prolétariat », ou « conscience éclairée de la classe ouvrière », ou « responsable de la conduite des luttes », ne peut être acceptée en régime socialiste. Le parti des « travailleurs au pouvoir » n'est pas la solution, car à lui tout seul il n'est pas toute la classe ouvrière.

Cette conception relève de l'analyse du rôle d'un parti qui, dans des pays peu développés, soumis à une pression quasi féodale du capitalisme, en raison du peu de conscience politique des populations, joue effectivement un rôle prédominant car il regroupe, d'une façon minoritaire, les éléments les plus conscients de la classe qu'il représente ou prétend représenter.

Dans un pays industrialisé où le développement des techniques de production et de gestion exige des travailleurs plus d'instruction, où les courants d'idées se véhiculent rapidement, où les travailleurs, les paysans, les étudiants sont regroupés en syndicats, etc., les capacités d'analyse, d'appréciation, d'action révèlent une culture générale plus avancée.

La conscience de classe peut donc se développer au sein même de groupes, tels que les syndicats, capables d'élaborer des solutions, d'entreprendre des actions, sans l'aide de personnes ou groupements extérieurs et soi-disant « éclairés ».

Un parti politique n'a donc pas un rôle de « guide de la classe ouvrière », reléguant les syndicats au rôle d'organisations de masse ayant fonction pédagogique. S'attribuant seul la conscience de classe, expliquant la nature de l'action décidée, élaborée en dehors du syndicat, celui-ci devient élément de manœuvres qu'il ne peut ni décider, ni contrôler.

Cette notion dépassée du syndicat doit être résolument rejetée, quel que soit le parti politique qui s'en réclame, que la version soit de 1919 ou de 1969.

Le rôle d'un parti peut se définir comme étant chargé de prolonger politiquement les mesures proposées entre autres par les syndicats, d'en étudier les répercussions et de les traduire en dispositions de gouvernement.

En ce sens, il assure une fonction supérieure à celle du syndicalisme puisque sa finalité est de dégager les objectifs retenus et d'en assurer l'exécution à travers le pouvoir qu'il soutient.

Il faut donc admettre que les partis politiques doivent intégrer dans leur stratégie le rôle du syndicalisme. De même, le syndi-

calisme doit intégrer dans la sienne le rôle des partis politiques, sous peine de voir se développer un réflexe de méfiance, tant les partis ont tendance à utiliser, détourner, canaliser avec facilité l'action des travailleurs et des syndicats, suivant leur propre stratégie ou selon les ambitions de leurs dirigeants.

V. — QUANT AUX PERSPECTIVES INTERNATIONALES

L'une des tâches importantes du socialisme démocratique est de définir, en d'autres termes que ceux de l'exploitation et du profit, les relations entre les divers Etats mondiaux.

L'intervention de plus en plus grande des sociétés nord-américaines ou de certains grands groupes au plan mondial a des répercussions, non seulement sur les pays en voie de développement, mais aussi sur les pays industrialisés qui se trouvent de plus en plus colonisés, soumis à leurs décisions.

Cette intervention met en état de dépendance non seulement l'industrie d'un pays mais, aussi, toute son économie et pèse, de plus en plus, sur le pouvoir politique des pays, ainsi colonisés par cette nouvelle manière.

Cette situation démontre clairement que, s'il ne repose pas sur un consensus populaire très éclairé et très volontaire, toute évolution d'un système remettant en cause l'ingérence des grands groupes capitalistes aura de très grandes difficultés à se réaliser.

Par conséquent, l'appui à toute évolution s'orientant vers un régime socialiste est également nécessaire au plan international. Ceci nous oblige à situer nos orientations en fonction de nos alliés possibles et ce n'est pas simple car cela exige des orientations précises en matière d'émancipation des pays en voie de développement.

Cela exige aussi une progression dans la compréhension de notre évolution vers le socialisme, même si cette évolution n'est pas partagée, particulièrement dans les pays européens dont les économies sont assez étroitement imbriquées.

Enfin, cela dépend des comportements réciproques que nous entretiendrons avec les pays socialistes.

1. LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Quels que soient les continents, l'Histoire ancienne ou récente nous apprend qu'il ne sert à rien d'obtenir ou d'accéder à l'indépendance politique si, à cette pseudo-indépendance politique d'un pays, correspond une extension du colonialisme économique et culturel.

L'orientation que nous prendrons à l'égard du développement industriel, commercial, culturel de ces pays conditionnera, en grande partie, l'audience qu'ils pourront nous accorder. Cette orientation est, elle aussi, fondée sur la volonté du syndicalisme de détruire le système capitaliste partout où il exerce sa domination : il faut que cesse le pillage du Tiers-Monde.

Cette orientation implique un certain nombre de choix :

— **C'est accepter** un développement économique autonome de ces pays, ne pas les considérer, comme dans l'économie capitaliste, en tant qu'éléments régulateurs du marché mondial.

— **C'est développer** l'équipement industriel et les cultures vivrières de ces pays en fournissant les capitaux nécessaires, sans conditionnement politique, le principe de l'autodétermination étant toujours respecté.

— **C'est vouloir**, résolument, que soient radicalement modifiées toutes les conditions d'exploitation des matières premières, d'établissement des marchés mondiaux, de fixation des régimes de prix des produits de base, conditions qui accentuent le sous-développement de ces pays tout en enrichissant davantage les pays riches et les grands groupes capitalistes.

— **C'est accepter** la libre circulation des produits de ces pays sur nos marchés avec les conséquences que cela peut entraîner sur l'équilibre de nos propres prix.

— **C'est développer** la formation, l'enseignement sous toutes ses formes, notamment technique, la culture de tous ces hommes et femmes, non pour dégager une « élite » mais pour permettre une promotion culturelle et populaire qui favorise l'éclosion de leurs propres cadres politiques, industriels, économiques, syndicaux, afin de préserver leur autonomie et afin de progresser, par une prise de conscience collective, dans la démocratie.

2. L'EUROPE

Ne pas intégrer l'Europe dans nos perspectives de socialisme démocratique serait aussi une erreur.

Il nous appartient de mesurer l'évolution de « classe » qui se réalise dans des pays voisins et reconnaître que la recherche d'une communauté (d'ailleurs non limitée aux Six) peut être occasion d'une progression du socialisme dans cette partie du monde.

La puissance industrielle de l'Europe, sa capacité de recherche, sa richesse intellectuelle, le niveau assez élevé de formation, sa

conception de la démocratie, la force de ses organisations syndicales et des partis politiques socialistes, la proximité des pays socialistes de l'Est sont autant de facteurs sur lesquels nous avons à réfléchir en commun, afin d'accélérer un processus de marche vers le socialisme.

Dans toute l'Europe, l'évolution générale de conception socialiste rendrait moins vulnérable l'effort entrepris dans ce sens par l'un ou l'autre pays agissant isolément.

Notre acceptation de l'Europe doit se concevoir comme renforçant l'action contre le capitalisme, et non comme le simple élargissement d'un marché de consommateurs, par ailleurs largement dominé par les capitaux américains.

Elle doit exiger comme nécessaire à leur adhésion la démocratisation préalable de certains Etats : Espagne, Grèce, Portugal.

Enfin, il faut rechercher l'ouverture avec les pays socialistes de l'Est.

3. LES PAYS SOCIALISTES DE L'EST

Notre attitude à leur égard ne peut relever d'une même analyse que celle du capitalisme mondial.

Leur ambition de domination apparaît plus idéologique qu'économique.

En tout état de cause, quelle qu'en soit la forme, nous condamnons tout impérialisme.

Toutefois, l'Union Soviétique, en accédant au rang de grande puissance économique, peut poser en termes nouveaux les relations entre pays, particulièrement avec ceux en voie de développement.

L'impérialisme économique soviétique, qui tend à dominer les pays de l'Est européens, ne se manifeste pas dans les autres pays du monde. Nous ne voyons pas, de la part de l'Union Soviétique, se réaliser des opérations capables de réduire à néant le développement de certains pays. Il peut y avoir à cela des raisons politiques, stratégiques ou idéologiques (Egypte, Cuba, Algérie par exemple), mais même la rupture idéologique avec la Chine n'a pas eu pour celle-ci des conséquences économiques très importantes.

L'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie a sensibilisé fortement l'opinion. Nous condamnons cette intervention qui a fait reculer, peut-être pour longtemps, l'avènement d'un socialisme alliant l'efficacité et la liberté. Nous ne pouvons mesurer cet échec, mais nous pouvons affirmer que, du point de vue des conséquences mondiales sur la vie de millions d'êtres humains, cette invasion a moins d'importance directe que la dévaluation du dollar ou de la livre.

L'évolution de l'Europe vers le socialisme passe par l'étude de rapports nouveaux, de caractère non antagoniste, à ouvrir avec les démocraties populaires de l'Est.

Nos relations peuvent être d'une grande utilité dans la voie de passage au socialisme et peuvent, en contrepartie, favoriser la démocratisation politique de ces pays.

Une telle ouverture aurait aussi pour effet de permettre de dégager une conception tout autre des rapports économiques mondiaux.

4. VOLONTÉ DE PAIX ET DE LIBERTÉ

Il s'agit d'une option fondamentale.

— Nous devons admettre que l'un des fondements du socialisme est d'être fondement de PAIX. Le socialisme ne peut être facteur de guerre.

— Nous devons intégrer, au même titre que notre action pour la réalisation d'un socialisme démocratique, l'action que mènent les peuples pour se libérer de l'oppression des fascismes et des pouvoirs capitalistes ou colonialistes. C'est ainsi que le socialisme doit être également fondement de LIBERTE.

— S'agissant de PAIX et de LIBERTE, nous ne saurions oublier tous les aspects de lutte contre le racisme, quelle que soit la forme sous laquelle il se présente. Du soutien aux peuples victimes de la ségrégation et de l'apartheid jusqu'aux initiatives de tous ordres à inventer en direction des travailleurs immigrés, bien des efforts sont à réaliser à partir de nos options les plus fondamentales.

MOYENS POUR ARRIVER AU SOCIALISME DÉMOCRATIQUE

Dans la deuxième partie du document, après nous être prononcés pour un socialisme démocratique et avoir indiqué les principales options qui devraient caractériser cette orientation, nous avons indiqué que celles-ci n'étaient réalisables que par la prise du « pouvoir central ».

Cette conquête du « pouvoir politique » se définit donc comme un objectif central autour duquel doit s'harmoniser notre action présente.

N'étant pas partisans du « tout ou rien » et n'ayant pas seulement vocation « messianique », nous nous devons d'ajuster notre action présente en regard des objectifs à plus ou moins long terme, car l'avènement du socialisme passe par l'action constante, l'éducation permanente, l'information renouvelée de nos adhérents et des travailleurs. Il appartient donc, dans le régime actuel, à notre syndicalisme de contribuer à réaliser les conditions de passage au socialisme.

Se réclamer de cette orientation signifie que nous devons ajuster notre action syndicale actuelle en regard des objectifs fixés. Ainsi, nos relations avec les autres organisations syndicales, politiques ou d'inspiration socialiste, nos rapports avec les adhérents et des adhérents vis-à-vis des autres travailleurs doivent, dès à présent, s'inscrire dans une perspective précise.

Nous aborderons successivement les aspects suivants :

- I. Les alliances ;
- II. La cohérence de nos orientations par rapport aux sollicitations du système capitaliste ;
- III. Les étapes de l'action ;
- IV. Pour un syndicalisme de masse.

I. — LES ALLIANCES (1)

Comme nous l'indiquions dans la deuxième partie, lorsque nous avons abordé l'orientation possible du syndicalisme vis-à-vis des partis politiques, nous avons à rechercher, en toute indépendance d'analyse, les convergences avec les autres forces qui se réclament du socialisme, afin de dégager les objectifs communs de passage au socialisme.

Plusieurs aspects sont à prendre en considération :

— L'évolution technologique, la recherche scientifique, les nouveaux processus de production posent en termes différents les relations dans l'entreprise. L'ouvrier, sur qui reposait la lutte de classe des Organisations syndicales, n'est plus seul à participer à l'action. Les femmes, les techniciens, les ingénieurs prennent une part de plus en plus active dans l'action syndicale. Parler de séparation entre catégories de salariés devient de plus en plus arbitraire.

Soumis à des conditions de travail communes, ne partageant à aucun niveau les responsabilités de décision, il est possible, outre l'amélioration des conditions de travail, de faire participer ces travailleurs ensemble à la transformation de l'économie capitaliste vers une économie socialiste, autogérée, planifiée.

— La conscience de classe n'est donc plus réservée aux ouvriers, s'ils gardent un rôle important dans l'action pour une transformation sociale, d'autres couches de salariés sont aptes à agir dans cette orientation.

Cela est un phénomène important qu'il ne faut pas négliger dans notre syndicalisme de masse. Mais phénomène aussi important est le rôle que peuvent jouer d'autres couches de la société, les récents événements de mai-juin 1968 nous ont montré par exemple le rôle caractéristique qu'ont pu jouer les étudiants.

— Ainsi donc la recherche d'alliances avec les divers groupes, syndicats ouvriers, partis, étudiants et paysans apparaît comme une nécessité.

(1) Toutes les réponses au questionnaire fédéral indiquent la nécessité de recourir à des alliances. Si quelques sections font des réserves vis-à-vis du Parti Communiste, une seule réponse indique qu'il est inopportun de prendre une telle initiative.

En direction des autres organisations syndicales

1. VIS-A-VIS DES ORGANISATIONS OUVRIÈRES

● Nous devons affirmer comme nécessaire l'unité d'action, non seulement comme moyen tactique, mais comme impératif, relevant d'une plus grande efficacité de la classe ouvrière. La C.G.T. et F.O. nous apparaissent comme étant les Organisations privilégiées.

● La division syndicale n'est pas inéluctable, elle relève d'un contexte et non d'une nécessité. Dans ce sens, il serait opportun d'ouvrir le débat avec les autres Organisations sur nos orientations. Rechercher les points qui achoppent, afin d'aboutir à une convergence ou une compréhension réciproque la plus large possible.

Exemples de débats :

- Syndicalisme et partis politiques dans l'esprit défini dans la deuxième partie du document ;
- Volonté de démocratie syndicale réelle à partir de la base et centralisme démocratique ;
- Expression de tendances et organisations fractionnelles ;
- Développement syndical et non-surenchère sur cotisations.

Une telle confrontation ne supprime en rien l'autonomie des diverses Organisations, ne conditionne ni n'engage l'une vis-à-vis de l'autre, sauf s'il y a accord.

● Rechercher les objectifs d'action et dégager les méthodes de conduite de celle-ci en renforçant la responsabilité des organismes de base et la participation des travailleurs.

● Il importe de reconnaître que l'existence de diverses Organisations ouvrières reste un fait et que la pratique de l'unité d'action peut, pour des raisons de concurrence, d'orientation, passer par des hauts et des bas. L'action de mai-juin 1968 et ses suites sont là pour nous rappeler en quels termes les relations ont été passionnées et violentes.

Cette situation ne doit pas renforcer l'idée qu'il ne peut y avoir progression dans ce domaine. Elle est conjoncturelle, mais, à terme, et au fur et à mesure que se préciseront les chances d'un renversement politique, les rapprochements seront nécessaires.

C'est dans cette perspective que doivent être analysées nos relations avec les autres Organisations syndicales.

2. VIS-A-VIS DES ORGANISATIONS SYNDICALES NON OUVRIÈRES

a) Les étudiants

En mai-juin 1968, en France, un peu partout dans le monde, l'action des étudiants apparaît primordiale.

Il a suffi de quelques mois d'action pour que l'Université type 1968 soit condamnée et de profondes réformes ont été envisagées, refus de sélection à l'entrée de l'Université, cogestion des étudiants au sein de l'Université, éclatement de structures rigides, exercice des libertés politiques et syndicales.

Au-delà de cette réforme, les étudiants ont voulu redéfinir la place de l'Université dans la société. Dans ce sens, leur action est inséparable d'un combat pour la transformation de la société :

Démocratie dans l'usine.

Démocratie dans l'Université.

Démocratie dans la Nation.

Il nous faut reconnaître l'extrême division qui existait et existe à l'U.N.E.F., mais il nous faut surtout comprendre que son action est aussi la nôtre.

Si nous avons su en partie, en mai-juin 1968, reconnaître cette place de l'Organisation syndicale étudiante dans l'action, nous nous sommes très rapidement orientés vers la conclusion d'une action spécifique des travailleurs, isolant rapidement les étudiants de notre combat.

Il importe donc que, sur de nouvelles bases et d'une façon organique, nous reprenions le dialogue avec l'U.N.E.F. et, qu'avec elle, nous recherchions les impacts de son action et de la nôtre dans cette transformation de la société.

b) Les paysans

Il apparaît difficile de concevoir une transformation socialiste de la société sans une participation effective du monde paysan.

Il nous faut alors constater que, comme dans le monde industriel, il y a dans l'agriculture les ouvriers et les propriétaires.

Si pour les ouvriers le contact est permanent et leur évolution en regard de la société très proche de notre conception puisqu'ils sont syndiqués dans des fédérations, elles-mêmes confédérées aux organisations ouvrières (Fédération Générale de l'Agriculture — F.G.A. — en ce qui concerne la C.F.D.T.), il n'en va pas de même des paysans eux-mêmes syndiqués à la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (F.N.S.E.A.) très comparable à l'U.I.M.M. pour la Métallurgie.

Cette constatation faite, le problème ne se pose pourtant pas en termes identiques.

Les exploitants agricoles sont eux aussi soumis aux lois du capitalisme, de là à penser qu'ils pourraient objectivement rejoindre le combat de la classe ouvrière, il y a un pas qu'on peut espérer voir se réaliser.

Actuellement, la F.N.S.E.A. est avant tout une Organisation syndicale de patrons vis-à-vis des ouvriers de l'Agriculture, mais aussi une Organisation qui, au plan de l'action, n'a pas fait d'option anticapitaliste.

Son action actuelle ne vise pas le pouvoir économique dont les propriétaires sont pourtant très dépendants (producteurs d'engrais - industrie de transformation - machines agricoles, etc.), mais se contente de réclamer aux pouvoirs publics de sauvegarder leur développement par des dispositions spéciales ne mettant pas en cause les institutions de production ou de distribution capitalistes qui les exploitent.

Dans le temps présent, rechercher une convergence avec la F.N.S.E.A. serait dangereux. Cela ne signifie pas que des contacts aient lieu avec des groupes de paysans pour rechercher cette convergence et accélérer le processus d'évolution du syndicalisme actuel en un syndicalisme paysan de classe. C'est à cela que nous devrions nous attacher.

3. VIS-A-VIS DES ORGANISATIONS POPULAIRES ET ASSOCIATIONS D'ORIENTATION SOCIALISTE

Dans les alliances à rechercher, nous ne pouvons ignorer les Organisations ou Associations diverses, familiales, culturelles qui se réfèrent du socialisme.

Quelle place allons-nous leur faire dans notre stratégie ?

C'est par des interrogations que nous abordons le rôle que nous pensons leur accorder.

— Devons-nous les considérer, ou non, comme élément moteur de l'action ?

— Devons-nous admettre, ou non, qu'elles ont une vocation de masse à la culture, aux loisirs, à l'éducation, par rapport aux enfants dans les écoles ou aux parents d'élèves ?...

— Devons-nous leur donner, ou non, l'importance **d'organismes à dimension politique** ? Les considérer comme tels, ou non ?

● Quelles que soient nos réponses, affirmatives ou négatives, dans ce cas comme dans l'autre, l'orientation choisie aboutira à préciser le véritable rôle de **l'interprofessionnel syndical**, ses dimensions et ses limites éventuelles.

Nous avons dissocié des Organisations et Associations les mouvements de jeunesse. Nous pensons, en effet, qu'ils ont un rôle spécifique de représentation, d'adaptation et d'insertion dans la société, ce qui nous invite à penser qu'ils peuvent avoir une action à dimension politique.

Cela ne veut pas dire que les jeunes ne doivent pas adhérer et prendre leurs responsabilités aux syndicats et aux partis politiques.

Sur ce point, le débat n'est pas tranché.

4. VIS-A-VIS DES FORMATIONS POLITIQUES DE GAUCHE

Nous avons dit précédemment qu'il ne pouvait y avoir de démocratie économique et sociale sans démocratie politique.

Instaurer le socialisme démocratique implique de notre part l'ouverture de débats avec les partis politiques de gauche (1), pour préparer l'alternative au régime actuel par une concertation sur l'action à entreprendre et la tactique des luttes, et pour la définition des institutions démocratiques, politiques et économiques qui caractériseront le pouvoir d'un gouvernement socialiste.

Ayant défini nos objectifs, il apparaît nécessaire de les confronter avec les formations politiques y compris avec le Parti Communiste — car il n'y aura pas d'alternative socialiste sans lui — pour demander de traduire en termes de gouvernement nos revendications.

Dans cette confrontation, nous pensons qu'il ne faut prendre en considération que les partis ayant fait une option de classe et qui tiennent des attitudes de classe. Ne tenir compte éventuellement des autres que pour des raisons tactiques ou d'opportunité.

L'orientation pour un socialisme démocratique nous oblige à analyser la situation d'une façon plus politique que morale, favorisant ainsi la rencontre d'expression avec le courant socialiste (partis, syndicats, associations). Cela nous paraît positif pour le renforcement d'une expression socialiste qui ne soit pas dominée par le Parti Communiste. Cela nous paraît important.

Reconnaître au Parti Communiste la place qui lui revient dans le passage au socialisme n'est pas lui accorder la représentation exclusive des forces socialistes. Affirmer cela n'est pas signe d'anti-

(1) Présentement : Parti Communiste - Parti Socialiste - Parti Socialiste Unifié - Convention des Institutions Républicaines.

communisme. Dans ce sens, renforcer le courant socialiste actuel, c'est, dans l'autonomie et l'indépendance, renforcer l'efficacité de notre syndicalisme.

Préparer l'alternative, c'est reconnaître la nécessité d'un travail commun des syndicats et des partis politiques. C'est vouloir rechercher sans démagogie, ni surenchère, sans monopole de l'une ou l'autre Organisation, mais avec réalisme, et dans le respect de chacune d'elles, les points de convergence qui les caractérisent, mais aussi d'expliquer et de diffuser les points de divergence, afin que l'idée du socialisme progresse dans l'opinion et apparaisse comme une réalisation nécessaire.

5. SUR LE PLAN INTERNATIONAL

● Développer l'idée d'unité d'action, surtout avec nos partenaires européens. Mais aussi confronter nos orientations actuelles avec eux.

Nous devrions arriver rapidement à poser, en termes communs, les éléments d'alternative socialiste, en regard de l'évolution politique et économique de l'Europe, de la démocratie dans les entreprises, de notre attitude vis-à-vis des pays de l'Est et des pays du Tiers-Monde.

● Dans l'esprit indiqué dans la deuxième partie, ouvrir des contacts avec les pays de l'Est.

● Développer les contacts afin d'aboutir à une concertation pour une action commune vis-à-vis des entreprises multinationales mais aussi continentales.

II. — LA COHERENCE DE NOS ORIENTATIONS PAR RAPPORT AUX SOLLICITATIONS DU SYSTEME CAPITALISTE

Nous ne prétendons pas énumérer tous les aspects qui doivent relever d'une cohérence de nos positions face aux sollicitations du régime capitaliste.

Nous voudrions en relever quelques-uns :

1. Rechercher, seulement avec les forces de gauche syndicales et politiques, des alternatives communes. Ne plus considérer l'action syndicale comme parallèle et toujours parallèle à l'action des partis

politiques. La convergence suppose d'abord, dans l'Organisation syndicale, la cohérence entre ce que l'on **EST**, ce que l'on **VEUT**, ce que l'on **FAIT**.

2. Soutenir politiquement des hommes, des groupements, des options, uniquement dans le cadre d'orientations socialistes.

3. Ne considérer la conclusion de contrats que comme éléments d'un rapport de force, expression d'une action de classe et non aménagement du système ou du pouvoir capitaliste. Il n'est qu'une étape vers une transformation radicale.

De notre point de vue, chaque contrat a sa signification propre et ne peut se concevoir que renforçant, à un moment donné, le pouvoir syndical.

4. Ne pas poser les disparités en terme de solidarité de classe mais comme signes des contradictions du régime capitaliste qui ne peut intégrer les « marginaux », les « laissés pour compte ».

L'action syndicale doit obliger le régime à les intégrer sans jamais ralentir, sous prétexte d'accroissement des disparités, la progression possible dans tous les secteurs où elle a à intervenir et sur les objectifs les plus diversifiés possibles, fussent-ils très avancés.

5. Ne pas rejeter toute forme révolutionnaire de passage au socialisme : la voie « parlementaire », légale, officielle, théoriquement consentie sous couvert de démocratie, n'est pas la seule que nous ayons à soutenir.

III. — LES ETAPES DE L'ACTION

L'action doit permettre de développer le rapport de force et parallèlement d'accroître la prise de conscience de classe des personnes mises à l'action, celle des travailleurs entre autres.

1. LA REVENDICATION - LES OBJECTIFS

La revendication — son élaboration, son prolongement dans l'action, sa négociation — devient un élément important de notre stratégie.

La revendication relève d'un acte de classe qui tend à exprimer la position syndicale sur tous les problèmes concernant les travailleurs. Dans ce sens, elle est une contribution directe et positive

de ceux-ci à la définition d'objectifs, de moyens de réalisation qui contrebalancent les objectifs, moyens et réalisations du système.

La revendication se présente alors en termes d'alternative, d'un choix découlant de notre option socialiste en opposition aux choix capitalistes. Elle est donc en elle-même un affrontement de classe.

Pour cela, notre contribution à la définition de revendications de caractère offensif et à leur prolongement dans l'action prennent une dimension politique, non seulement en raison des conséquences ou incidences qu'elles engendrent par rapport au pouvoir, mais aussi et surtout parce que, s'inscrivant en alternative, elles visent le pouvoir central. Elles doivent, en développant la conscience de classe, permettre, dès à présent, la conquête de pouvoirs intermédiaires.

Il est important de souligner que l'élaboration d'objectifs revendicatifs ne relève pas seulement de notre Organisation syndicale. Pour permettre la prise de conscience de classe et afin de nous caractériser en syndicalisme de masse, les travailleurs doivent être partie prenante dans leur définition.

2. LE DÉROULEMENT DE L'ACTION

Les objectifs revendicatifs élaborés appellent l'action. Nous pensons que cette action doit viser, outre la satisfaction des besoins (revendications quantitatives), la conquête des pouvoirs intermédiaires et prendre ainsi une dimension offensive (objectifs qualitatifs).

... Dans l'entreprise...

L'action doit s'exercer dans l'entreprise, pas au sens corporatif du terme, mais comme élément d'alternative visant la source du pouvoir économique donc du pouvoir capitaliste. Il faut comprendre l'entreprise dans son prolongement : trust - groupe financier - multinational.

... Hors de l'entreprise...

L'action doit aussi s'exercer à l'extérieur de l'entreprise, face aux conséquences ou en l'absence de décisions prises par le pouvoir capitaliste visant au développement de ce pouvoir dans des domaines tels que : emploi, transports, distribution, culture, santé, équipements collectifs, etc.

Cette action aura une dimension interprofessionnelle car, dans la majeure partie des cas, ses objectifs concerneront l'ensemble des travailleurs.

Cette action, plus que l'action dans les entreprises, doit permettre la recherche de convergences avec d'autres organismes et faire progresser une prise de conscience socialiste à d'autres couches de la société.

... Elle doit être décentralisée...

Pour être efficace, l'action, tant professionnelle qu'interprofessionnelle, sauf cas exceptionnel, doit être décentralisée. Elle ne relève pas de mots d'ordre mais de l'adhésion du plus grand nombre de travailleurs à l'objectif revendicatif. C'est cette adhésion qui doit déterminer l'action.

Elle relève de la responsabilité des Sections Syndicales et des Fédérations, des Organisations locales et des régions.

Lorsque des problèmes importants dans l'entreprise, ou hors de l'entreprise, tels qu'emploi, logement, transports, etc., sont susceptibles de créer des occasions d'action, celle-ci doit être engagée. Il importe peu d'attendre que tout le monde soit prêt à agir sur un problème déterminé. Ce qui importe surtout, c'est qu'il y ait action la plus large possible sur des objectifs partagés.

... Diversifiée...

C'est dans ce sens qu'il faut interpréter la diversification. Cela ne signifie pas dispersion, mais action, pas forcément tous ensemble sur un même point, mais bien perçue par les travailleurs et retenue par l'Organisation comme élément d'alternative.

... Avoir une dimension stratégique intégrée fédéralement et confédéralement dans une stratégie d'ensemble...

L'action, qu'elle soit professionnelle ou interprofessionnelle, a toujours une dimension stratégique, l'une ne prime pas l'autre en regard des perspectives. Le rôle de la Confédération n'est pas de la diriger, de la définir, mais de l'intégrer en fonction de nos objectifs et de la présenter comme telle.

... Elle peut être généralisée

Pour des raisons de caractère national, ou parce que le climat d'action est important, l'action peut être étendue sur un mot d'ordre fédéral à toute une industrie, sur un mot d'ordre confédéral à tous les travailleurs.

Dans ce cas, et surtout si le mot d'ordre est interprofessionnel, il faut savoir que l'affrontement prendra souvent un caractère d'alternative politique visant le régime. Il importe de bien en apprécier la portée et que l'information sur l'objectif avec ses conséquences politiques soit bien diffusée.

3. LA NÉGOCIATION

L'action est affrontement à un système installé qui se défend et même si elle ne modifie pas fondamentalement les données du pouvoir, elle est positive.

La négociation est dans ce sens nécessaire, elle marque une étape dans la progression de la conquête des pouvoirs. On ne peut la concevoir que comme conséquence d'une action.

La logique de la négociation entraîne à la conclusion d'un accord.

La conclusion de la négociation doit être interprétée comme une étape et donc de durée limitée, elle doit être conclue dans une optique syndicale de confrontation de pouvoirs qui s'affrontent fondamentalement et ne doit pas contenir de contrepartie, conditionnant la liberté d'action et d'expression de l'Organisation.

L'accord doit être considéré comme « fixant », au moment de sa signature, un rapport de force qui est déjà modifié le lendemain. La succession d'accords doit nous permettre de mesurer notre progression en matière de conquête des pouvoirs.

4. DÉMOCRATISATION DE L'ENTREPRISE : OBJECTIF ACTUEL DE LA F.G.M.

En ce qui nous concerne, nous accordons la priorité de l'action dans l'entreprise et pour sa démocratisation.

Dans ce sens, nous retenons, dans notre démarche, le document « **Pour une démocratisation de l'entreprise dans une perspective de transformation sociale et d'autogestion** » réalisé par un groupe préparatoire au Congrès confédéral.

Rappelons en particulier les grandes orientations définies dans la partie « Une ligne générale d'action ».

Après avoir indiqué que « *la réussite du passage à l'autogestion suppose une mise en œuvre progressive* », ainsi que la « *conquête du pouvoir, en particulier la conquête du Pouvoir central de l'Etat par des forces politiques décidées à sa mise en œuvre* » il est précisé que « *l'action collective des travailleurs est un facteur de réunion des conditions politiques nécessaires* ».

La « cogestion » présentée « **comme une fausse piste** ».

« *Une telle réforme créerait une apparence de pouvoir, une illusion trompeuse lourde de risques d'intégration des représentants des travailleurs aux buts d'une entreprise dont les choix resteraient déterminés par l'économie capitaliste. Une telle réforme*

juridique de l'entreprise masquerait la vraie source du pouvoir économique dans un pays industriel et, en freinant la contestation, retarderait la transformation de l'ensemble du système ».

Le rapport confirme notre opinion sur l'autogestion et indique qu'« *entre l'entreprise capitaliste et l'entreprise autogérée, des transitions n'en sont pas moins inévitables.* »

MAIS CELA SUPPOSE :

Le développement du pouvoir syndical...

« La section syndicale, hier clandestine, aujourd'hui reconnue est l'assise du pouvoir syndical au niveau de l'entreprise. »

... Et le pouvoir des travailleurs

« Chaque travailleur, du fait de sa participation à l'acte de production et à la vie sociale, aspire à un pouvoir, c'est-à-dire à la capacité d'exercer une influence sur les problèmes qui sont les siens. »

« Pour ce faire, l'organisation syndicale s'appuiera, à la fois sur la force collective des salariés groupés autour d'objectifs communs et sur les droits obtenus par les luttes antérieures pour renforcer le pouvoir syndical. »

Deux points d'appui du développement syndical :

- L'action collective et la grève, moyens de démocratisation.
- La conquête de l'information.

Enfin, dans les deux derniers chapitres, le rapport dégage :

1. Des objectifs prioritaires

- a) Limiter l'arbitraire patronal dans la gestion du personnel :
 - Généraliser la négociation au niveau de l'entreprise.
 - Prendre syndicalement en charge tous les aspects de la condition salariale.
- b) Rétrécir la hiérarchie.
- c) Démocratiser l'exercice de l'autorité.

2. Adapter notre syndicalisme

- a) Pour une élaboration collective des objectifs et des formes de lutte dans l'entreprise.

- b) Pour une démocratisation de la vie syndicale.
- c) Rôle de la section syndicale et des institutions représentatives des travailleurs dans l'entreprise :
- La section syndicale et la démocratisation de l'entreprise.
 - Les délégués du personnel et la démocratisation de l'entreprise.
 - Les comités d'hygiène et de sécurité, moyens importants de contestation de l'organisation de l'entreprise capitaliste.
 - Le comité d'entreprise :
 - Instrument de conquête de l'information économique pour la section syndicale.
 - Instrument de contrôle de la marche de l'entreprise.

Après avoir développé ces différents points, le rapport conclut :

« La démocratisation de l'entreprise, la marche à l'autogestion commencent à la discussion d'atelier, à la création de la section syndicale, à l'adhésion du travailleur hier encore inactif. »

« C'est une lutte permanente à partir de l'opposition aux multiples actes quotidiens de l'arbitraire, jusqu'à la dénonciation du libéralisme économique. »

« C'est une conquête permanente des droits nouveaux basés sur le pouvoir d'un syndicalisme renouvelé et renforcé. »

« Les objectifs et les moyens de ce combat ne sont pas tout entiers contenus dans ce document. Mais, à partir de la ligne générale que nous avons essayé de dégager, la réflexion et l'action de chaque militant, de chaque section syndicale sont indispensables à la progression collective. C'est donc un appel à un effort constant d'adaptation, de critique et d'approfondissement que nous lançons. »

« Le système économique capitaliste, obstacle essentiel par ses fondements juridiques et de classe à une démocratisation des décisions majeures, doit être enserré, peu à peu, dans la contrainte de la force collective des travailleurs. »

« Si l'autogestion et la planification démocratique dépendent de conditions politiques, elles dépendent aussi et d'abord de cette volonté révolutionnaire de démocratie dans l'entreprise, base première de l'action syndicale. »

IV. — UN SYNDICALISME DE MASSE

Progresser vers le socialisme démocratique exige avant tout une prise de conscience collective des travailleurs. Cela signifie que la C.F.D.T. doit se caractériser comme une Organisation largement ouverte à tous les travailleurs.

Renforcer le rôle et la responsabilité des structures de base

Nous devons mettre en pratique, à partir des structures de base : sections syndicales, syndicats, unions interprofessionnelles de base, un certain nombre de moyens qui nous obligent aux contacts les plus larges.

Information, mais aussi rencontres, débats, démarches collectives, élaboration de positions avec les travailleurs, les associations, les groupements politiques.

Décentraliser la décision d'action...

A la F.G.M., des décisions dans ce sens sont prises depuis son Congrès de Rouen, en avril 1968. Le caractère directif, en ce qui concerne l'action, l'élaboration de la revendication, la conclusion de l'action par la négociation ont été transférés aux sections syndicales, aux inters lorsqu'il s'agit d'entreprises ayant plusieurs établissements et y compris au plan international lorsqu'il s'agit d'entreprises multinationales.

La lutte de mai-juin 1968, la multiplication des actions qui ont été engagées ces derniers mois dans la Métallurgie démontrent la justesse de cette orientation.

... Pour multiplier les responsabilités...

La décentralisation des lieux de décision a multiplié les occasions de responsabilité et d'initiatives et a permis un contact plus large et plus étroit avec les travailleurs.

... Obliger à un travail de réflexion partout où se décide l'action

Cette conception appelle à un travail de réflexion, d'information, de consultation de plus en plus important. Elle impose un travail d'équipe, de démocratisation de toute l'Organisation fédérale.

Il n'y a pas dans l'Organisation des hommes qui pensent, qui dirigent et des hommes qui agissent. C'est partout où se mène l'action que la réflexion est à faire.

Rôle du Secrétariat national :

Coordonner - informer - inscrire nationalement l'action dans une optique anticapitaliste

Dans cette orientation, le Secrétariat national se doit de développer l'information, mais aussi de fournir des moyens pour engager l'action.

Dans ce sens, les négociations nationales qui ont abouti aux accords avec l'U.I.M.M. sur la réduction du temps de travail et sur l'emploi n'ont pas défini pour l'essentiel un contenu quantitatif, mais ont surtout permis de renforcer la responsabilité des sections syndicales ou des comités d'établissement dans l'application, le contrôle, le dépassement, le renforcement de l'information.

Il importe aussi que le Conseil fédéral et le Secrétariat national intègrent bien ces actions et les présentent dans la perspective anticapitaliste retenue par la F.G.M.

Renforcer la syndicalisation

Ouvrir l'Organisation à tous les travailleurs, décentraliser la décision pour une plus grande initiative largement partagée à la base doivent conduire, au fur et à mesure que la conscience de classe se développe, à accroître les adhésions à notre Organisation.

Si nos options sont partagées par un nombre de plus en plus important de travailleurs, ce travail doit nous permettre de situer notre Organisation en meilleure position de force. Nous ne devons pas nous contenter de rester la seconde Organisation syndicale dans ce pays.

Structurer pour permettre l'action et l'adhésion

L'efficacité de notre action dans la prise de conscience collective des travailleurs passe par la structuration de notre Organisation.

Ces nécessaires structures ne doivent pas détourner notre Organisation de sa responsabilité de masse ; elles doivent être un instrument de coordination, d'impulsion, de soutien de l'action et non les moyens d'une politique d'appareil centralisateur.

Leur importance est capitale, mais elles ne sont jamais qu'un moyen et non un objectif. C'est pour cela que nous avons développé notre position sur l'ensemble des structures de la C.F.D.T. dans un autre « B.M. Spécial », en vue de la préparation du Congrès confédéral.

Modifier dans les esprits et dans les faits le rôle des dirigeants

Il ne s'agit pas de faire confiance à des dirigeants, il ne faut pas attendre les solutions des responsables dans les divers échelons « hiérarchiques » nationaux ou régionaux.

Aucune personne, aucun groupe, aucun niveau de l'Organisation syndicale ne détient une quelconque « vérité révélée ».

Ce qui importe, c'est que ceux qui prétendent ou accèdent au rôle de dirigeants aient confiance non pas seulement dans leur Organisation mais aussi et surtout dans la classe ouvrière.

Ce qu'il faut attendre d'eux, ce n'est pas de prendre des décisions pour la classe ouvrière, mais d'aider la classe ouvrière à prendre des décisions.

Cela suppose des dirigeants ayant une culture et une disponibilité à la base qui nous paraissent indispensables.

A la F.G.M., cette conception du dirigeant et de l'Organisation paraît indispensable si nous voulons que notre syndicalisme soit davantage une Organisation de classe et de masse.